L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 AVRIL 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. s Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 12 AVRIL 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Onorato & Stuart—Au local No 130 rue Canal : Tout le contenu de l'emporium de papeterie de J. C. Eyrich.

Par A. Brignoni—Au local coin des rues Chestnut et Peniston : Meubles de salon, de chambres à coucher, de salle à manger, piano droit, tapis, nattes, etc.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

L'explosion de la rue Clichy, à Paris.

UN ARTICLE DU "TEMPS" DU 29 MARS.

On n'a pu encore mettre la main sur l'auteur de l'explosion du boulevard Saint-Germain ; mais on a su ou cru savoir comment et par qui cet attentat avait été commis, et ce résultat, bien qu'assez modeste en somme, avait réussi à calmer dans une certaine mesure l'émotion publique. L'explosion, beaucoup plus grave, de la rue de Clichy est de nature à réveiller toutes les appréhensions : tout le monde se sent menacé et personne ne se sent protégé ; voilà, en deux mots, l'état d'esprit de la population parisienne sur ce sujet. Il y a là, si l'on veut, une grosse exagération, mais la cause en est légitime et les conséquences peuvent en être salutaires si les pouvoirs publics y puisent la résolution de tout faire pour mettre un terme à cette série d'abominables forfaits. Ils sont certains, à ce point de vue, de ne rencontrer devant eux aucun des obstacles législatifs ou parlementaires qui les arrêtent trop souvent en pareil cas : le langage des journaux de l'opinion la plus avancée est ce matin caractéristique ; tous disent qu'il faut en finir par n'importe quels moyens.

Quels sont ces moyens ? La Chambre est à la veille de voter des lois pénales qui laisseront difficilement échapper les coupables, quels qu'ils soient et quelque procédé qu'ils aient employé pour commettre leur crime ; la perspective de la peine capitale fera réfléchir, il faut l'espérer, certains d'entre eux. Il est vrai que la législation la plus rigoureuse ne sert pas à grand'chose s'il ne se trouve pas un gouvernement pour la mettre en mouvement, des juges pour l'appliquer et s'il se trouve, par contre, des pouvoirs publics pour en arrêter les effets en votant des amnisties ou imposant des grâces trop systématiques. C'est, il faut bien le dire, le ressort réputé le plus faible qui s'est encore le mieux comporté : nous voulons parler du jury, dont l'attitude, dans les cas analogues, a été assez généralement énergique. C'est, d'ailleurs, une observation que nous avons eu, plus d'une fois, l'occasion de faire : le jury, dans ces derniers temps, s'est montré d'autant plus ferme, que l'action publique l'était moins. Donc, de ce côté, rien à craindre.

Il ne semble pas en être de même de la recherche et de la découverte des criminels : les uns déplorent l'impuissance, les autres dénoncent l'incapacité de la police. Il est assez difficile de se prononcer sur ou entre ces deux ordres de griefs. Il y a cependant lieu de faire remarquer que ce genre d'attentat n'est pas aisément saisissable ; le volume de l'engin explosif étant très faible, l'individu qui en est le porteur peut circuler sans éveiller l'attention et, une fois le coup préparé, disparaître sans laisser de trace. Il y a bien le concierge ; mais on ne peut attendre de lui la clairvoyance et surtout la patience d'un agent de la sûreté. C'est là, d'ailleurs, l'affaire des propriétaires : ils sont les premiers intéressés à la conservation de leurs immeubles et, comme il n'y a pas actuellement de compagnies pour assurer contre l'explosion, ils feront bien de s'assurer eux-mêmes en imposant à leurs concierges des règles d'assiduité et de surveillance trop souvent mises en oubli. Tout le monde sait qu'aux premières heures du jour le concierge, à moitié endormi, tire le cordon à tout venant, convaincu qu'il s'agit du chiffonnier, du laitier, d'un fournisseur ou même d'un domestique ; une fois levé, il va dans l'escalier, laissant la porte de l'immeuble ouverte à tout venant. Il paraît probable que l'attentat d'hier a été commis précisément dans ces circonstances. Une permanence de jour et de nuit aurait peut-être suffi pour le prévenir, et on ne peut pas dire que le jeu n'en vaille pas la chandelle.

On dira, sans doute, la police connaissant la plupart des anarchistes, il lui est facile de savoir où et sur qui doivent porter ses investigations ; mais, outre qu'au lendemain et probablement même à la veille d'une explosion, les anarchistes se hâtent évidemment de faire disparaître toute trace d'engins ou même d'écrits pouvant les compromettre, rien ne prouve que le coupable ne soit pas un nouveau venu : l'anarchisme ne procède pas par affiliation à une société secrète ; il est même, par ses doctrines, opposé à toute idée d'association : c'est l'individu isolé qui opère pour son compte sans en avertir ses coreligionnaires que très souvent il ne connaît même pas. Ce serait déjà beaucoup, cependant, que de tenir en respect les anarchistes notoires ; il y a pour cela des moyens consacrés par la loi qui, depuis quelques années, sont tombés en désuétude par suite de scrupules honorables, mais un peu naïfs, de certains fonctionnaires, arrêtés, d'ailleurs, il faut bien le dire, par la crainte d'occasioner au gouvernement dont ils dépendaient des incidents ou accidents parlementaires. Nous voulons parler de l'article 10 du Code d'instruction criminelle.

Cet article autorise les préfets dans les départements, et le préfet de police à Paris, à faire ou à faire faire tous les actes nécessaires à la découverte des crimes, délits ou contraventions : il a toujours été entendu dans le sens du crime, non seulement commis, mais préparé et même soupçonné. La police peut, dès lors, procéder à des visites domiciliaires, perquisitions, saisies, arrestations, sans avoir à prendre les ordres de l'autorité judiciaire. Ce pouvoir a été plus d'une fois taxé d'arbitraire, et on a plus d'une fois proposé de le supprimer ou de le limiter ; il sera vraisemblablement l'objet d'un débat au moment où la réforme du Code d'instruction criminelle viendra à l'ordre du jour de la Chambre ; mais il n'en existe pas moins tel quel jusqu'à ce qu'il ait été modifié, et, en attendant, nous avons le droit d'en user pour prévenir les attentats contre les propriétés et les personnes. On peut en dire ce qu'on disait jadis de certain remède : Prenez-le pendant qu'il guérit. On voit tout de suite ce qu'une arme pareille aurait en d'efficacité vis-à-vis des anarchistes connus : il aurait permis de mettre par avance la main sur l'engin explosif, sur les matières destinées à le préparer, sur les recettes écrites dont l'individu suspect se servait dans ce but, sur cet individu lui même si son arrestation inopinée pouvait entraîner l'avortement d'un dessein criminel.

On objectera que c'est là un retour aux pires pratiques de l'empire ; mais tous les gouvernements ont dû y recourir en certains cas, et qui soutiendra, d'une part, que nous ne nous trouvons pas dans l'un de ces cas, d'autre part qu'il y ait un danger d'arbitraire avec un Parlement toujours à l'affût et un gouvernement toujours en éveil ? Depuis qu'il n'y a plus de crime et de délit d'opinion, aucun danger n'est à redouter de ce chef, à moins qu'on ne prétende que l'anarchisme est un délit d'opinion, théorie qui n'aurait pas grand succès en ce moment. Il s'agit de protéger non des intérêts de classe ou de parti, mais la sécurité et la vie de la population parisienne sans distinction, car la dynamite ne distingue pas. Les bandits auxquels nous avons affaire ne sont pas, qu'on le sache bien, sans compter sur les hésitations et les scrupules de la société qu'ils veulent détruire : il serait fou de leur donner raison. Il ne s'agit pas, au surplus, de voter une loi d'exception, mais d'appliquer une loi en vigueur depuis près d'un siècle. Le jour où les anarchistes seront l'objet de visites domiciliaires fréquentes, de perquisitions imprévues, quand ils se sentiront perpétuellement surveillés, harcelés, traqués, ils n'auront pas les mêmes facilités pour faire sauter Paris. Jadis, un anarchiste signalé par certaines manœuvres ou certains propos n'avait pas une minute de repos : la police tombait chez lui à l'improviste, bouleversait tout, saisissait tout, emportait tout ; il était pourchassé de domicile en domicile, dépouillé de ses engins, mis en un mot dans l'impossibilité à peu près absolue de continuer son triste commerce. C'est là qu'il faut en revenir, si l'on ne veut pas être obligé, sous la pression croissante d'une opinion publique hors d'elle-même, de prendre des mesures aussi légitimes—il est toujours légitime de se défendre—mais moins légales.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 9 avril :

Le printemps semble, enfin, être arrivé. La température est très douce, depuis le commencement du mois ; toute la végétation a repris rapidement ; cependant la sécheresse est toujours trop grande ; voilà plusieurs jours que le vent du Sud souffle avec persistance, et empêche l'eau du ciel de tomber. Probablement, avant que ces quelques lignes tombent sous les yeux du lecteur, nous aurons eu des pluies abondantes.

La canne—plant et souche—a fait d'énormes progrès, depuis deux semaines.

L'effet de la gelée sur la jeune canne a complètement disparu ; tout est frais et vert : les souches paraissent aussi belles que s'il n'y avait pas eu de gelée, et il est probable qu'elles n'auront nullement souffert.

De la paroisse Lafourche, nous apprenons que les souches de seconde année sont en assez mauvais état, et que les vers ont infesté la canne, là où les terrains ont été inondés, l'an dernier. C'est là, cependant, un cas exceptionnel.

Le maïs vient très bien : il a reçu, presque partout, un premier labour.

On sème le riz rapidement ; il y en aura beaucoup moins, cette année qu'on ne le croyait, à cause du "Trust", qui a fait baisser les prix.

Les planteurs de coton ont commencé leur ensemencement. Hâtons nous de dire que, grâce aux froids, à la sécheresse de l'hiver, la terre est en meilleur état qu'elle ne l'a été, depuis bien des années. Sans les gelées récentes, les jardiniers eussent fait de très belles affaires. Ce sont les gelées du 18 et 19 qui ont tout gâté.

—Nous avions cru d'abord que les fonctionnaires du gouvernement faisaient de leur mieux, pour expédier leurs primes à nos planteurs sucriers, et que, s'il y avait du retard, c'était parce que la besogne, nouvelle pour eux, les embarrassait. Les délais se prolongeant, nous avons interrogé nos présidents de banques, qui nousont dit qu'ils pensaient que l'argent manquait au Trésor. Enfin, nous avons du interviewer un officier de l'ancien Département du Revenu Intérieur, et nous avons appris, avec étonnement, que tout venait de la prétention des commis qui étaient bien aises de faire prolonger l'affaire, autant que possible, et d'en tirer profit. On les menacerait du bâton, a-t-il dit, qu'ils n'en iraient pas plus vite. Quand on pense aux tracas qu'éprouvent les planteurs, à l'impuissance où ils sont de régler avec leurs marchands, à la difficulté qu'ils ont de se procurer de l'argent, pour préparer leurs nouvelles récoltes ou pour apporter, dans leurs sucreries, les améliorations nécessaires ; quand on pense qu'il en résulte une stagnation générale dans les affaires, que bien des ateliers où sont engagés des intérêts considérables sont fermés ; que les marchands de mulets du Kentucky et du Tennessee sont obligés de vendre leurs animaux à perte, ou de les renvoyer dans leur pays ; quand on voit d'honnêtes planteurs frappés de discrédit, à cause de la maladresse ou de la mauvaise foi des employés du gouvernement, on ne peut s'empêcher de laisser libre cours à son indignation. Nous signalons le mal, pour qu'on y apporte le remède le plus promptement possible.

—Récolte de sucre de la paroisse Plaquemine, rive ouest :

Magnolia, au gouverneur H. C. Warmoth, est l'habitation la plus basse de la paroisse, à 50 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, sur le fleuve, et à 37 milles, par le chemin de fer Nouvelle-Orléans, Fort Jackson et Grand Isle, qui descend 20 milles plus bas, jusqu'à Fasterling. Elle est admirablement située pour faire une usine centrale, et elle le sera, bientôt.

Parmi ceux qui fournissent des cannes à Magnolia, il faut citer M. H. Dustman, son intendant, qui est propriétaire d'une partie de l'habitation Nairn, à 15 milles plus bas ; il expédie directement ses cannes par charettes. M. Dustman aura plus de cannes, cette année, que l'an dernier. Le Dr T. H. Ballowe, de Vevay, au-dessus de Magnolia, y envoie aussi ses produits, depuis plusieurs années.

Ceux qui expédient par chemin de fer, paient 50 cents, par tonne de transport ; on leur paie leurs cannes $4,50 la tonne, ou on leur donne la moitié du sucre fait, et on le leur délivre en barils. Dans ce cas, M. Warmoth touche la prime pour eux.

Magnolia a 340 acres de plant, 190 de souches de première année, 210 de deuxième année ; presque tout est drainé à la tuile. Magnolia ne fait pas de maïs.

Depuis deux ans, on y fait 3,000,000 de livres de sucre. Moyenne du rendement de cannes, 15 tonnes, l'acre ; du sucre, 200 livres, la tonne. Sur 14,000 tonnes travaillées, 10,000 provenaient de Magnolia.

La nouvelle batterie de diffusion qui a été installée, l'année dernière, a une capacité de 400 tonnes par jour ; si elle n'a pas tant fait, il faut l'attribuer aux défectuosités des "cutters" Hyatt. La direction affirme que, quand les "cutters" Hyatt étaient à l'œuvre, il ne fallait qu'une dilution de jus de 2 à 6 pour cent, tandis que les "cutters" Ross exigeaient de 20 à 30 pour cent d'eau.

La puissance, l'efficacité de ces derniers est leur meilleure recommandation. On achève à Magnolia, avec des machines à vapeur, pour creuser les fossés, de drainer l'habitation à la tuile. Le gouverneur Warmoth laboure et cultive ses champs de cannes, à la vapeur. C'est un spectacle intéressant que de voir fonctionner les charrues et les cultivateurs à travers les champs, tirés par des cables, mûs eux-mêmes par des machines à vapeur installées sur les terrains élevés opposés. Le gouverneur Warmoth en est encore à jeter dans le fleuve les restes des cannes après la diffusion ; c'est le meilleur moyen de s'en débarrasser, il a trouvé que la transformation de la bagasse en combustible lui coûtait autant d'argent qu'il n'en épargnait, en l'employant. Il est probable que les autres planteurs en feraient autant, s'ils avaient la même chance que lui, de se débarrasser des résidus de la diffusion.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 9 avril :

Dimanche dernier, à 10 heures du matin, est décédée, sur la rive droite, Mme Ortaire Cambre, née Arthémise Triche, à l'âge de 74 ans.

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps, et choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

Un jeune auteur réaliste se félicite de son dernier succès.

—Mon ouvrage a été traduit en allemand, en anglais, en italien, en espagnol et en correctionnelle !

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

DÉTOURNEMENT DE DOUZE COCHONS.

Sans aller jusqu'à appeler le cochon : "cher ange," comme l'a fait Charles Monselet dans une ode restée célèbre, il faut bien reconnaître que cet animal possède des qualités nutritives et succulentes qui expliquent, jusqu'à certain point, la métaphore exagérée d'un poète compétent en matière gastronomique.

Il ne faut donc pas s'étonner que Malaizé, en se faisant confier douze cochons, ait agi avec la certitude de leur trouver acquéreur. Il connait la comparaison proverbiale appliquée aux gens riches, et il était évident qu'en traitant aux prix où l'on peut vendre la marchandise volée ou détournée, Malaizé ne serait pas longtemps à se débarrasser de la sienne.

De fait, quarante-huit heures après, les douze cochons étaient vendus et le prix (265 fr.) en était mangé jusqu'au dernier monaco ; il avait dissipé cet argent, comme le caissier des *Brigands*.

Le voilà en police correctionnelle comme prévenu d'un abus de confiance dont l'énonciation, par M. le président : "Vous avez détourné douze cochons" met tout de suite l'auditoire en belle humeur.

La victime du détournement est le seul témoin cité :

Le 27 juin, dit-il, ce particulier-là, que je ne connaissais pas du tout, se présente chez moi et me fait ses offres de services comme garçon conducteur de porcs, me disant qu'il était un homme très capable dans l'état.

M. LE PRÉSIDENT.—Très capable.... pour conduire des porcs ?

LE TÉMOIN.—Ah ! m'sieu, chacun son affaire, faut savoir : de conduire un pensionnat de demoiselles, c'est une façon ; de conduire un troupeau de cochons, c'est une autre façon. Le cochon, voyez-vous, c'est un animal qu'il n'y a pas le pareil humain sur l'univers, pour la volonté ; quand il a quèque chose dans la tête, c'est rien qu'un mulet et même une femme auprès de c'te créature-là ; il s'en va devant avec sa queue en vrille, ses oreilles rosées comme un soleil couchant, ses reins droits comme un canon de fusil, il rencontre, sauf vot' respect, une vilenie, il s'arrête, et si on ne sait pas, impossible de le faire marcher, au lieu que si on sait, avec un grand coup de pied il démarre bellement, gentiment, comme la pensée de l'homme ; dont ça prouve que ça ne s'apprend pas, c'est de naissance.

M. LE PRÉSIDENT.—Enfin, vous avez confié douze porcs au prévenu ?

LE TÉMOIN.—Pas ce jour-là, vu que ne voulant pas le gager définitivement et même pas y faire de prix, je lui dis donc, pour lors, que je le prendrais à l'essai, voir s'il avait du goût et des capacités. C'est bon ! ça, c'était le 27, il revient donc le lendemain qui était le 28 et je lui remets douze habillés de soie....

M. LE PRÉSIDENT.—Douze quoi ?

LE TÉMOIN.—Douze pourceaux, on dit des habillés de soie en manière de rire, dont il devait chercher à les placer ; j'y donne avec ça une pistole pour les faux frais ; il part à neuf heures du matin avec sa société. Je ne l'ai pas revu, et il devait revenir dans les quarante huit heures. C'est un gars qui a le fil. Il ne s'attendait pas à me rencontrer au marché aux Chevaux, le 19 juillet ; c'est donc là que je l'ai cueilli par le collet et conduit chez le commissaire, mais pas moins que j'y suis de mes douze cochons.... et qu'il a bien employé les 26 pistoles et demie. (*Au prévenu*) Dites voir un peu, ce que vous en avez fait. Allons, voyons !.... vous n'avez rien qui vous remue dans la bouche ?

M. LE PRÉSIDENT.—N'interpellez pas le prévenu.

Malaizé avoue le détournement ; il a vendu deux cochons à un marchand de tripes d'Asnières, deux à un chef d'institution de cette commune, deux à un nourrisseur, un à un aubergiste de Nanterre, un à un passant, trois à un boucher et un dans une fabrique de Levallois.

Et, ainsi, que nous l'avons dit, les 265 francs ont passé du jour au lendemain dans des maisons de tolérance.

Le Tribunal a condamné Malaizé à six mois de prison et 25 francs d'amende.

A une moyenne de 25 francs le porc, les acheteurs ont fait une assez bonne affaire, car, si c'était là le prix courant, on renoncerait à calculer la représentation de la dot de 100,000 francs, payables en cochons, donnée un jour par un marchand de porcs à sa fille.

JULES MOINAUX.

LES IRRÉDENTISTES ITALIENS ORIGINAIRES DES PROVINCES AUTRICHIENNES, ET LEUR ATTITUDE EN CAS DE GUERRE.

—Le *Memorial diplomatique* dit que les irrédentistes italiens originaires des provinces soumises à la domination de l'Autriche, ont tenu un congrès secret à Monza, sur le territoire de l'Italie. Il s'y trouvait 36 délégués pour représenter la Dalmatie, l'Istrie et le Trentin.

Après avoir discuté les mesures à prendre pour compléter l'organisation de la ligue, on a abordé la question de savoir qu'elle devait être l'attitude des irrédentistes en cas de guerre. La majorité des délégués a déclaré que l'*Italia irredenta* ne se considérait, nullement, comme liée par les traités d'alliance que la maison de Savoie avait cru devoir conclure au nom du peuple italien. Les irrédentistes estiment, au contraire, que si la guerre éclatait, ce serait, pour eux, la meilleure occasion de fomenter une insurrection au sud de l'empire de Strasbourg, qui se trouverait, alors, complètement dégarni de troupes.

QUE VEUT DIRE CELA ?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié ; et des ordres considérables lui viennent de partout. Le 20 février, I. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'ils ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire :

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'essai d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces plus ardents amis ont déclaré qu'il ferait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'été, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal ; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond composé ; mais aussi agréable à boire qu'un verre de limonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—

King's Royal Germetuer Co., ATLANTA, GIE.

Cathédrale St-Louis.

L'Armée des Anges du Tabernacle.

La consécration générale des Anges du Tabernacle aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 17 avril, après la Grand'Messe.

Tous les Anges associés porteront extérieurement leur insigne qui est le scapulaire du Sacré-Cœur.

Sa Grandeur, Monseigneur l'Archevêque, donnera sa bénédiction aux Anges, et le Rév. Père Givres leur adressera une allocution.

10avril—7f

Alsace-Lorraine.

Le 1er avril sont entrées en vigueur toute une série de dispositions législatives intéressant le commerce et l'industrie. Leur exécution, qui procède de la nouvelle loi sur l'industrie, votée en 1891, avait été retardée jusqu'à présent, afin que les intéressés pussent s'y préparer. Les principales modifications qu'elles introduisent dans l'état actuel des choses, portent sur le repos du dimanche, le payement des salaires et le travail de nuit des femmes et des enfants.

Cette dernière interdiction a donné lieu à un assez grand nombre d'exemptions accordées à des établissements qui ont demandé des délais pour supprimer le travail de nuit. Le payment des salaire lui, a dû sans rémission, à partir du 1er avril, être calculé et effectué en marcs. La comptabilité y relative ne pourra donc plus être faite en francs, comme c'est généralement le cas dans les établissements industriels.

Les patrons sont, en outre, obligés de payer en espèce et ne devront plus tenir compte des cessions de salaires faites, à l'amiable, à des tiers ; l'ouvrier devant recevoir en mains propres, l'intégralité de son gain, sauf les saisies légales. Des retenues pourront, toutefois, être faites sur les salaires pour des denrées de première nécessité livrées au prix courant, et pour les loyers consentis au taux normal, ou les fournitures d'outils.

Ces dispositions sont sanctionnées par des peines très sévères.

Il en est de même pour ce qui concerne le repos dominical.

Tous les ateliers, à moins d'exceptions prévues, devront être fermés les dimanches et jours de fête. Quant aux maisons de commerce et magasins ayant des employés, leur ouverture, aux mêmes jours, ne peut dépasser cinq heures. Les autorités locales déterminent ce laps de temps et peuvent aussi le réduire.

Grands bargains en meubles, demain, à la vente de liquidation, à l'encan, de François Abadie, Nos 128 et 129 rue de Chartres. M. Abadie se retire des affaires et il faut que le stock soit adjugé au plus haut et dernier enchérisseur.

Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit quand le Pectoral-Cerise d'Ayer calme, soulage et guérit.

Remerciements au Rév. Père Givron, Dominicain.

Très Révérend Père,

C'est aux Mères Chrétiennes qu'il appartient—et ce leur est un plaisir autant qu'une obligation, croyez-le bien,—de vous adresser des remerciements, au sortir de la retraite des Dames qui vient de clôre à la Cathédrale St Louis, et au cours de laquelle votre éloquente parole s'est si souvent fait entendre.

Avec une attention conscienste soutenue vos instructions, vos intéressantes causeries plutôt, ont été suivies, est-il besoin de vous le dire ? Chaque fois que vous êtes monté en chaire c'était pour nous entretenir d'un sujet différent, pour nous donner des conseils dont nous ferons profit. Notre foi, vous l'avez rendu plus ardente ; notre piété, vous l'avez rendu plus vive ; nos devoirs envers Dieu, envers la famille, envers la société, vous nous les avez trop bien rappelés pour que nous ne nous efforcions pas à de venir des chrétiennes modèles.

Bientôt vous nous quitterez pour retourner à votre communauté en France ; mais ce ne sera pas sans emporter le souvenir affectueux de tous ceux qui vous auront connu. Et lorsque vo're pensée se portera vers la Louisiane, vous vous rappellerez que là bas il y a des cœurs qui battent à l'unisson du vôtre, des cœurs dans lesquels vous avez avivé l'amour de Dieu et qui vous en seront éternellement reconnaissants.

LES MÈRES CHRÉTIENNES.

TÉLÉPHONE..................479.

F. LAUDUMIEY, Entrepreneur de Pompes Funèbres, No 175 RUE DU BAYOU, Près Remparts.

Voitures pour mariages, soirées, etc.

21 fév—1an

Société des Dames Louisianaises.—Décédée hier matin, lundi 11 avril 1892, à 1 heure moins un quart, à l'âge de 53 ans, Mme Vve J. L. E. NEAULT, née Raneault. Ses amis et connaissances, ceux de la famille, ainsi que les officiers et membres de la Société, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mardi, à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 115 rue Columbus, près Claiborne.

Par ordre de la Présidente,

Mme M. GRÉJOIRE.

Mlle C. C. CELERY, Secrétaire.

12 av—1f

Association de Bienfaisance Nouvelle Louisiane—coin Dauphine et Champs Elysées.—Nlle-Orléans, 12 avril 1892.—Les membres du comité d'enterrement sont requis de se réunir à la salle de l'association aujourd'hui, mardi 12 avril, à 2 1/2 heures P. M., pour assister aux funérailles du défunt membre et fondateur ALEXANDER MARTIN.

Par ordre de L. CIPRIANI, Président.

F. G. SANDER, Secrétaire Archiviste.

12 avril—1f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de PAUL N. VERNEUILLE, SEUL AGENT, 129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

Smith Bros. & Cie. LIMITED. 102, 104 & 106 Rue Poydras,

Reçoivent dans le moment par le NAVIRE "EUROPEAN", Directement d'Aden, Arabie, 250 Ballots de CAFÉ MOKA.

A vendre aux prix les plus réduits du marché.

12avril—3f

AVIS est donné par la présente que demande sera adressée à la Législature, dans sa prochaine session, pour qu'elle vote une loi autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans, agissant par l'intermédiaire du Bureau de Liquidation, à racheter, s'il est nécessaire, le paiement des bons et certificats de bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans, échéant le 1er juillet 1892, jusqu'au 1er août 1892, 1er janvier 1893, 1er mars 1894, et à tous autres bons ou certificats de bons, s'il en existe, échéant avant le 1er mai 1894. Les dits délais seront fixés aux taux d'intérêt et aux termes et conditions convenus à l'amiable avec les porteurs des dits bons et la Ville de la Nouvelle-Orléans sera autorisée à émettre pour les dits bons arrivant à échéance des bons et certificats de bons portant le taux d'intérêt tel qu'il sera réglé d'un commun accord, ou à donner l'endossement nécessaire sur les dits bons arrivant à échéance, indiquant la date du délai et le taux de l'intérêt, les termes et conditions des délais accordés.

12 avril—

AVIS est donné par la présente que demande sera adressée à la Législature, dans sa prochaine session, pour qu'elle vote une loi amendant l'Acte No 128 de 1890, relativement au taux de l'intérêt établi sur les bons, en vertu de jugement, tel que l'ordonne le dit Acte et l'Acte No 67 de 1884, de façon à élever l'intérêt porté par les bons dont il est question dans les dits Actes, à 5 pour cent, au lieu de 4 pour cent.

12avril—

Bureau du New Orleans Water Works Co., 49 et 51 rue Baronne.—Nouvelle-Orléans, 6 avril 1892.—A une réunion du Board de Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende semi-annuel de $2 par action a été déclaré payable le et après le mardi 12 courant, aux actionnaires de cette date.

B. L. MACMURDO, Secrétaire.

7 avril—7f

Salsepareille d'AYER

Pendant 50 ans la meilleure

Votre sang est impur et circule indolemment. **Ces Sensations de Malaise et de Débilité Générale** se manifestent d'elles-mêmes dans chaque mouvement que vous faites. **UNE MÉDECINE DE PRINTEMPS** est nécessaire. Ne vous imaginez point que ces sensations disparaîtront en quelques jours. N'attendez point que votre système nerveux devienne déréglé, que votre cœur perde de sa force, que votre estomac, que votre foie, que vos reins et que vos intestins manquent de remplir convenablement leurs fonctions, mais prenez de la Salsepareille **d'AYER** et prenez-la **MAINTENANT.** Elle est la meilleure de toutes les médecines pour purifier, vivifier et enrichir le sang. Elle restaure la fleur de la jeunesse sur les joues qui sont devenues pâles et amaigries, et elle donne la vie et fortifie chaque organe du corps. La Salsepareille **d'AYER** fait plus que donner un soulagement temporaire, elle agit sur la racine du mal, fait disparaître les conditions qui rendent la maladie possible, et ainsi permet à la nature de réparer rapidement ses pertes. La Salsepareille **d'AYER** est composée des meilleurs ingrédients altératifs et toniques de premier choix, des plus chers, et des mieux connus du corps médical et des pharmaciens. La méthode employée pour extraire et concentrer le pouvoir médicinal entier et la valeur curative de chaque ingrédient, est la meilleure, la plus scientifique et la plus compréhensible que l'esprit humain et l'habileté aient jamais inventée, et est si coûteuse que d'autres fabricants ne trouveraient point profitable de l'adopter. La Salsepareille **d'Ayer** est toujours la même en force, en apparence, en goût et dans l'effet produit. C'est la médecine pour **Mars, Avril, Mai. Elle en a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.**

LEON GODCHAUX 81-85 CANAL ST. NEW ORLEANS LA.

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—

VÊTEMENTS —DE— PRINTEMPS

SONT PRETS MAINTENANT

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs ; $2.00 pour garçons.

1er déc 91—1 an—dim mer ven

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 3me district

1er nov90—1 an—mer.ven.dim

VENEZ VOIR

A quel bon marché nous vendons les beaux pianos sauvés de l'incendie !

PHILIP WERLEIN,

156 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.

21 fév 3m—dim mar ven

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !

NATTES ! NATTES ! NATTES !

Stores ! Stores !

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13sept1891—1an—DMaJ

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

les 92—1 an

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles	3,161,093 47
Surplus net	1,645,761 24
Surplus pour les détenteurs de polices	2,645,761 24
Actif brut	5,806,754 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police que ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque de la Nouvelle Orléans qu'un incendie anéantira. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser

JAMES PRÉVOST, Agent.

135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

27 fév—1 an—dim

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er sept 91—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS —

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

13 nov.—91—1 an

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1892.

EN VERTU et par autorité d'une proclamation émise par Son Excellence Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 26 février 1892, ordonnant qu'une élection ait lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, le MARDI après le troisième Lundi du mois d'avril 1892 savoir :

Le Mardi, 19 Avril, A. D. 1892.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, à savoir :

1° Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour représenter les districts sénatoriaux et les districts représentatifs ci-après désignés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de quatre années savoir :

Sénateurs.

Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard et Plaquemines.

Deux Sénateurs du Second District Sénatorial, composé du Quatrième, du Cinquième, du Sixième et du Septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du Troisième ward de la ville de la Nouvelle Orléans de la paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Quatrième District Sénatorial, composé du Second et du Quinzième ward (rive droite) de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Cinquième District sénatorial, composé du Premier et du Dixième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.

Deux Sénateurs du Sixième District sénatorial, composé du Onzième, du Douzième du Treizième du Quatorzième, du Seizième et du Dix-septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans de la paroisse d'Orléans.

Représentants.

Premier District Représentatif. Premier ward—Un Représentant.

Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.

Troisième District Représentatif, Troisième ward—Trois Représentants.

Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.

Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.

Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.

Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.

Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.

Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.

Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.

Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.

Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième wards—Un Représentant.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième wards—Un Représentant.

Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.

2° Elire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Avocat-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur des Comptes publics et un Surintendant de l'Education Publique, tous pour le terme de quatre années.

3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans, un Juge, un Greffier et un Constable pour chacune des Premiere, Deuxième, Troisième et Quatrième Cours de Cité de la Nouvelle Orléans, un Greffier pour la Cour Civile de District, un Greffier pour la Cour Criminelle de District, un Shérif civil, un Shérif Criminel, un Coroner, un Enregistreur des Transferts de Propriétés et un Annotateur des Hypothèques, tous pour le terme de quatre années.

4. Et attendu que l'Assemblée Générale, à sa dernière session régulière tenue en 1890 a adopté certains amendements à introduire dans la Constitution de cet Etat, lesquels, en vertu des dispositions de l'article 256 de ladite Constitution, doivent être soumis aux électeurs qualifiés pour être par eux approuvés ou rejetés. Attendu que ces amendements ont été indiqués clairement et pleinement dans une publication officielle du Secrétaire d'Etat, publiée dans chaque paroisse de cet Etat à laquelle il est référé et sont soumis aux électeurs qualifiés de cet Etat pour être par eux approuvés ou rejetés d'après le vote qu'ils donneront pour ou contre chacun des dits amendements séparément.

Recueillir le vote des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sur lesdits amendements proposés, comme suit :

Premier Amendement proposé.

BILL DU SÉNAT No 110.

"Résolution conjointe proposant un amendement à la Constitution pourvoyant à la conversion de la dette capitalisée de la Ville de la Nouvelle-Orléans autre que les bons à prime, en bons de quatre pour cent, pourvoyant à une taxe spéciale de un pour cent pour le paiement de la dette capitalisée de la ville, et exemptant et de plus autorisant ladite ville à assumer et payer telles réclamations non soldées du Conseil de Direction des Ecoles des dites ville et paroisse, qui seraient trouvées êtres équitablement dues par les dits bons, approuvée le 9 juillet 1890."

Tous les électeurs votant à la dite élection pour le dit amendement, mettront sur leurs bulletins les mots: "Pour l'Amendement de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans ;" et tous les électeurs votant à la dite élection contre le dit amendement, mettront sur leurs bulletins les mots "Contre l'Amendement de la Dette de la Ville de la Nouvelle Orléans."

Second Amendement proposé.

"RÉSOLUTION CONJOINTE DE LA CHAMBRE No 21."

Proposant de soumettre aux électeurs de l'Etat un amendement à l'article deux cent vingt neuf de la Constitution de 1879, relatif à l'Instruction Publique."

Tous électeurs qui désirent voter pour ledit amendement écriront ou imprimeront sur leurs bulletins les mots "Pour l'amendement à l'Article 229 de la Constitution," et tous électeurs qui désireront voter contre ledit amendement écriront ou imprimeront sur leurs bulletins les mots: "Contre l'amendement à l'Article 229 de la Constitution."

Troisième Amendement proposé.

BILL DE LA CHAMBRE No 214.

"Un Acte pourvoyant à la soumission aux électeurs de l'Etat pour son adoption ou son rejet, un amendement de la Constitution de l'Etat en y insérant un article sur les Levées, les Ecoles, les Charités, les Pensions, le Drainage, les Loteries et le Fonds Général."

Tous électeurs qui désireront voter pour le dit amendement, écriront ou imprimeront, sur leurs bulletins les mots: "Pour l'amendement des Levées, des Ecoles, des Charités, des Pensions, du Drainage, des Loteries et du Fonds Général ; et tous électeurs qui désireront voter à l'encontre du dit amendement, écriront ou imprimeront sur leurs bulletins les mots: "Contre l'amendement des Levées, des Ecoles, des Charités, des Pensions, du Drainage, des Loteries et du Fonds Général."

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, 19 avril, A. D. 1892,

(c'est à dire le mardi suivant le troisième lundi d'avril), de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, dans la ville de la Nlle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection qu'établira le gouvernement municipal de la ville de la Nlle-Orléans, pour élire tous les officiers ci dessus mentionnés, et pour recueillir le vote des électeurs de la dite ville et paroisse sur les amendements ci-dessus proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, lesquels ont été adoptés par un vote des deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à leur session régulière de 1890, et sont plus complètement énumérés dans la proclamation officielle qu'en a faite le secrétaire d'Etat et ont été dûment promulgués, ainsi que l'ordonne la Constitution.

CHAS W. BROWN.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio returning officer de la paroisse d'Orléans.

19 mars—au 19 avril

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remede italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. la Boîte.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans. Seuls agents aux Etats-Unis.

14janv

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS.

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

26 RUE TCHOUPITOULAS.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

24 a 90—1 an—dim mar ven

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. ses de dents artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

26 sept—

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dus à mes recherches constantes et consciencieuses : j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles, c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon Punaisicide Liquide est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés !

C'est au No 154, rue St-Pierre, que l'on continuera à trouver mon Bed Bug Killer, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

26 fév— Dr. C. TESTUT

Bogel Drug Co., LIMITED, RUE DU CANAL 111, Chimistes Pharmaciens.

—Importateurs et marchands de—

Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.

☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette

☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited, RUE DU CANAL, 111.

Laboratoire, rue de Chartres, 67.

31déc—

LE NOUVEAU LOUISIANA JOCKEY CLUB.

MEETING D'HIVER,

Commençant samedi, 2 janvier,

Et continuera ensuite tous les mardis, jeudis et samedis.

Les courses commenceront à 2 heures précises

En cas de renvoi un drapeau sera hissé sur le Crescent Hall à 12.30 heures.

31 déc—31—1 2 an—mar jeu sam

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitee.

PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX !

Conditions les plus avantageuses !

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS !

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fisher, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 18 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.

24janv—1 an

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix reduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 720.

Eau de Ninon de L'Enlos		$2 00
Crême	par boîte	1 50
Poudre		1 50

15sept—1 an Dim Mar Jeu

Scientific American Agency for PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

SOARDS'

1892—NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

9 mars

AMUSEMENTS.

GRANDE FÊTE DE PAQUES AUX FAIR GROUNDS, DIMANCHE, LE 17 AVRIL,

—Donnée par—

L'Ordre Patriotique des Enfants de l'Amérique,

Pour le Bénéfice de leur Caisse de Secours.

Courses, Amusements, Sports et Jeux.

Grande exhibition de boxe entre le fameux Boxeur Ethiopien Samuel Jones et le célèbre Géant Chinois Wein Lung, Tug de Guerre entre les Colombiens et les Américains. Base Ball Professionals vs. Picked Nine.

Grand Concert instrumental.

Danses dans le pavillon principal et sur la plateforme.

Entrée.......................... 25 cents.

Les enfants au dessous de 10 ans sont admis gratis. De jolis souvenirs seront distribués aux dames et demoiselles.

☞ Les laitiers et les propriétaires de chevaux de course pourront se faire inscrire chez J. N. W. Otto chairman, à l'encoignure des rues Remparts et Gravier. Les entrées seront closes le 16 avril, à 7:30 heures P. M.

☞ Les soumissions pour l'achat des privilèges peuvent être laissées chez le chairman du comité. Le comité se réserve le droit de rejeter les soumissions en partie ou en totalité.

10avril—3dim

AVIS SPECIAL.

Grande fête champêtre au City Park.

DIMANCHE et LUNDI, 1er et 2 mai 1892.

Les dates ci-dessus sont fixées pour le grand festival qui doit avoir lieu dans l'intérêt et au profit de l'Association du City Park et d'améliorations de la Nlle-Orléans.

Un programme détaillé et plein d'intérêt pour le public, des deux jours de fête, sera publié en temps et lieu.

☞ Le privilège pour la vente des rafraichissements, le Restaurant, les Jeux, sera vendu au plus fort enchérisseur, DIMANCHE, 17 avril, à 11 heures du matin, sur les lieux mêmes, près de l'entrée principale du Parc.

Par ordre du Comité.

3 avril—3 10 17

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée d'hémorroïdes tous genres—Externes, internes, sèches ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli. $1.00 la boîte ; 6 boîtes pour $5.00, envoyé par la malle tous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas P. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement.

12avril—1an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président. EDW. J. BOBET, Vice Président. J. WALLACE JOHNSON, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyes,
Jules Andrieu,	E. J. Domerque,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
J. W. Hincks,	Gus. Pitot,
Hypolite Larrosadal,	L. Soards,
Henry Denis,	H. L. Taylor

17 mars—dm

BASILE BARES FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

20 mars—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 233 rue de Canal, près le Dépôt du Fort Espagnol.

18 déc 91—1 an

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNÉ

[The only Bed-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts ; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus ni les coins des draps de lit couverts d'œufs de punaises, ni les piquages des matelas. De plus, les bois de lit, intérieurement saturés dudit liquide seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles : la *Bordelaise*, 24 onces, au prix de 75 sous—et la *Litre*, 33 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données clairement et consciencieusement aux acheteurs.

19 fév

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tout genre réparés par des ouvriers compétents.

14 déc 91—1an